



Bischof Simon, Lehner-Gigon Nicole

Horaires d'ouverture de l'administration l'été et entre Noël et Nouvel-an

Cosignataires : -

Date de dépôt :

14.09.17

CHA

Dépôt

Selon nos informations, chaque Direction est actuellement libre de restreindre ou non et selon son organisation propre, les horaires d'ouverture de ses services, l'été et entre Noël et Nouvel-an. Nous demandons au Conseil d'Etat d'envisager une harmonisation entre les différentes pratiques. La situation actuelle est problématique autant à l'interne pour la collaboration entre les services qu'à l'externe vis-à-vis des partenaires et des citoyennes et citoyens pour qui l'Etat est, de notre point de vue, perçu comme une seule entité.

—